



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

225 KV CHEVILLY-VILLEJUST 1

Portée(s) : D39-D43

LIT225kVN01VILLEJUST-ROBI5/CHATIVLEJU1

Portée(s) : DA52-DA51

HORS TENSION EX MASSY VILLEJUST 1 (HORS TENSION)

Portée(s) : DF39-DF40, DF41-DF42, DF43-DF44

90 KV MASSY-VILLEJUST-90KV

Portée(s) : DH10-DH12, DH13-DH14, DH15-DH16

LIT225kVN03CHEVILLY-PIQUAGEAVILLEJUSTORSAY

Portée(s) : DL39-DL40, DL41-DL42, DL43-DL44, DL45-DL46

225 KV MOULINEAUX VILLEJUST 1

Portée(s) : DX52-DX53

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
VILLEBON-SUR-YVETTE**

**à dater du 02/01/2026
jusqu'au 15/03/2026**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Sud Ouest, à l'entreprise :

**bourassin-schouwey
3 rue du caporal OUGIER 70220 FOUGEROLLES
03.84.94.76.62**

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : https://www.foretpriveefrancaise.com/data/qvege_1213a_v7_1_1.pdf ou directement via le flashcode ci-contre.



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

**RTE GMR Sud Ouest
Julien PRESTAWSKY (01 30 96 30 80)
Collignon Michel
Guountti Aurélie**



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

225 KV VILLEJUST-VILLERAS
Portée(s) : GX46-GX45, GX49-GX48

**Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
VILLEBON-SUR-YVETTE**

**à dater du 02/01/2026
jusqu'au 15/03/2026**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Sud Ouest, à l'entreprise :

**bourassin-schouwey
3 rue du caporal OUGIER 70220 FOUGEROLLES
03.84.94.76.62**

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : https://www.foretpriveefrancaise.com/data/qvege_1213a_v7_1_1.pdf ou directement via le flashcode ci-contre.



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

**RTE GMR Sud Ouest
Julien PRESTAWSKY (01 30 96 30 80)
Collignon Michel
Guountti Aurélie**